

À PROPOS DE CIME AVENTURES

Cime Aventures est une entreprise familiale fondée en 1989 et ayant pour mission de faire vivre des moments mémorables à ses visiteurs de façon rentable et durable en ayant du plaisir à travailler. Au sein de l'équipe, le bien-être, le sentiment d'appartenance et la transparence sont des valeurs fondamentales. Le mode de gestion adopté par l'entreprise est basé sur les rôles et responsabilités plutôt que sur les liens hiérarchiques.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Au sein de l'équipe des opérations, le.la préposé.e aux manœuvres des embarcations et remorques est appelé.e à :

- Coordonner les départs de « La Familiale » et accueillir la clientèle au retour de « La Populaire ».
- Accueillir les participants au retour de « La Familiale » lorsque affecté.e au quart de travail sur le site de Trachadièche.
- Donner les informations nécessaires aux visiteurs partant sur la rivière et vérifier la satisfaction des clients qui sont de retour.
- En équipe, effectuer la manutention de tous les types d'embarcations pour la mise à l'eau, la sortie de l'eau, le chargement et le déchargement au quai et sur les remorques.
- Inventorier et à assurer le compte des embarcations à des fins de logistiques.

SAISON D'OPÉRATIONS :

Début du mois de juin jusqu'à la mi-septembre

Date d'entrée en fonction : 6 juin 2022

EXIGENCES

- Maîtrise du français parlé, anglais fonctionnel;
- Bonne connaissance des services offerts par l'entreprise ;
- Savoir planifier et organiser son travail ;
- Capacité à travailler physiquement et sous pression ;

Atout :

- Connaître le milieu récréotouristique.

ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Travailler chez Cime Aventures c'est :

- Un programme d'accueil et d'intégration à l'entreprise et une formation "in situ" spécifique au rôle ;
- Du travail extérieur et intérieur, peu importe les conditions météorologiques ;
- Une culture d'entreprise saine, qui valorise la santé, la sécurité et le bien-être au travail ;
- Un minimum de deux jours de congé consécutifs par semaine ;
- La gratuité pour les descentes de rivières et pour l'utilisation des équipements nautiques ;
- L'accès aux neuf spectacles présentés durant la saison estivale ;
- Le comité social : plusieurs soirées d'équipe organisées pendant la saison ;
- Un fort esprit de communauté entre les membres de l'équipe.

Salaire à l'entrée : 16,00\$ / h auquel s'ajoute une **prime de 1,00\$ par heure travaillée** versée rétroactivement sur complétion des termes du contrat de travail (applicable dès la **première saison applicable dès la première saison de travail à temps plein ou à partir d'une deuxième saison de travail à temps partiel**).